

## EXPOSITION « COLLECTIF 2020 »

### REGLEMENT

Du 2 au 24 avril 2020

#### **THEME**

Aucun thème imposé.

#### **CATEGORIES ET FORMATS DES ŒUVRES**

- Formats autorisés : 50\*50 et 20\*20 (y compris sous-verre pour les œuvres sur papier)
- Tous les supports sont autorisés, pour toutes les œuvres présentées les artistes devront utiliser qu'un seul et même type de support (toile sur châssis, toile cartonnées, 3D, métal, papier etc..). Les œuvres numériques, les photos ayant une démarche artistique sont acceptées. Le tirage doit être numéroté.
- Pas de contrainte pour les sculptures
- La Galerie La Mosaïque souhaitant une exposition collective et populaire, le nombre d'œuvres exposé par artistes sera limité à 3.

#### **PARTICIPANTS**

Exposition ouverte à tout peintre ou sculpteur.

#### **SELECTION**

Les demandes d'inscription devront parvenir à la Galerie La Mosaïque le 4 mars 2020 au plus tard. Elles devront être accompagnées de la photo des œuvres qui seront exposées.

Ces demandes peuvent être faites par mail, ou dépôt de dossier ou courrier (les photos papier ne seront pas renvoyées). Les artistes indiqueront leurs coordonnées (mail, tel, adresse, site web s'il existe).

Le Conseil Artistique de la Galerie La Mosaïque se réunira au plus tard le 7/03/2020 pour effectuer la sélection. Celle-ci sera sans appel, et ne sera pas motivée. Les artistes seront immédiatement informés.

#### **INSCRIPTIONS**

Les artistes sélectionnés confirmeront leur inscription par retour de mail.

5 € pour les adhérents à jour de leur cotisation 2020

15 € pour les non-adhérents.



# GALERIE LA MOSAÏQUE

## **PRESENTATION DES ŒUVRES**

Chaque œuvre devra comporter au dos le nom lisible de l'artiste et de l'œuvre.

Prévoir un système permettant un accrochage rapide et équilibré de l'œuvre.

Les œuvres doivent être finies avec soins. Les bords de l'œuvre doivent être droits et nets.

Chaque artiste fournira une liste des œuvres déposées à la Galerie (à des fins d'inventaire).

## **DEPOT DES ŒUVRES**

Les œuvres seront déposées à la galerie le mardi 31 mars ou mercredi 1er avril entre 15h30 et 18h30.

Si vous souhaitez les envoyer : Nous devons les recevoir au plus tard le 31 mars à l'adresse suivante : Galerie La Mosaïque – Rue Paul Riello – 31240 St Jean. Pour que nous puissions vous retourner les invendus, joignez un bon Colissimo de même valeur (ou chèque à l'ordre de l'APANET).

## **RETRAIT DES ŒUVRES**

Les œuvres pourront être retirées par les artistes le vendredi 24 avril entre 18h et 20h ou le samedi 25 avril entre 10h et 12h.

## **VENTE DES ŒUVRES**

Un droit de 15% sera perçu par la galerie.

**N.B. : Le prix des œuvres est fixé par les artistes.**

## **VERNISSAGE**

Le vernissage aura lieu le vendredi 3 avril à partir de 18h30

Les frais seront à la charge de la galerie.

## **INSTALLATION DE L'EXPOSITION**

La présentation et l'accrochage des œuvres seront réalisés le Jeudi 2 avril 2020, par les dirigeants de la galerie.

## **PERMANENCES**

Les artistes sont invités à faire une ou plusieurs permanences.

## **RESPONSABILITES**

Les organisateurs n'assument aucune responsabilité concernant les pertes, vols, détériorations ou accidents divers, dont pourraient être victimes les œuvres.

## **RENSEIGNEMENTS**

Galerie 05 61 09 07 70 // [contact@apanet.fr](mailto:contact@apanet.fr)



Association APANET / Galerie La Mosaïque  
Rue Paul Riello / Centre cial Belbèze 31240 Saint-Jean  
Tél : 05 61 09 07 70  
Mail : [contact@apanet.fr](mailto:contact@apanet.fr)  
<http://galerielamosaique.fr>